



Décembre 2008

## Synthèse du bilan des observations

juillet 2005/décembre 2006

# Expertise sanitaire, vigilance collective



T+ - Très toxique



Désherbage sur avocatier  
niet, oranger : 4 l/ha • Dessicat  
oines uniquement), une  
: 1 l/ha. • Dessicat  
• Dessiccation légumini  
régagineux : 3 l/ha • Dessi  
cées, betteraves) : 2 à 3 l/ha. Dessi

Cont. 1000 litres  
Références tech  
0 800 887 887

2 - Nocif en cas d'ingestion.  
3 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
8/25 - Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'  
longée par ingestion.  
Xn-Nocif  
cas d'urgence : 15 ou Centre anti-poison puis  
s symptômes au réseau Phyt'attitude (0 800 887 887  
uit depuis un poste fixe). En cas de contact



L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

# Unique en Europe depuis 1997, un dispositif exemplaire

## Une expertise

**Pionnière** sur les actions de prévention pour limiter les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, la MSA fait entendre sa voix au travers des messages de prévention à faire passer pour préserver la santé des applicateurs. L'étude des signalements et les analyses complémentaires réalisées permettent à la MSA de remplir ses missions de santé publique, notamment en terme de **veille** et d'**alerte**.



Les équipes santé-sécurité au travail sont de plus en plus sollicitées dans la mise en place d'actions sur la problématique santé et sécurité des produits phytosanitaires : formations risque phytosanitaire, formations distributeurs applicateurs de produits anti-parasitaires, interventions en formations initiales, interventions dans le cadre de l'agriculture raisonnée, etc. Ce document qui permet de sensibiliser les utilisateurs est relayé par tous les partenaires de la veille sanitaire.



# qui s'appuie sur une vigilance collective

## Les conditions d'une réussite partagée :

### - des relais d'information permanents,

dans les instances nationales et locales (caisses de MSA, centres anti-poison, ministères de l'agriculture, de la santé, de l'environnement),  
dans les médias agricoles,  
auprès des distributeurs et des fabricants,  
auprès de tous les professionnels de santé (pharmaciens, généralistes, dermatologues, ophtalmologues, etc.),

### - une communication pragmatique auprès des utilisateurs,

### - et la présence du Numéro Vert sur tous les supports d'information et de communication.

*La condition première reste la mobilisation des médecins du travail et des conseillers en prévention pour relayer l'information.*



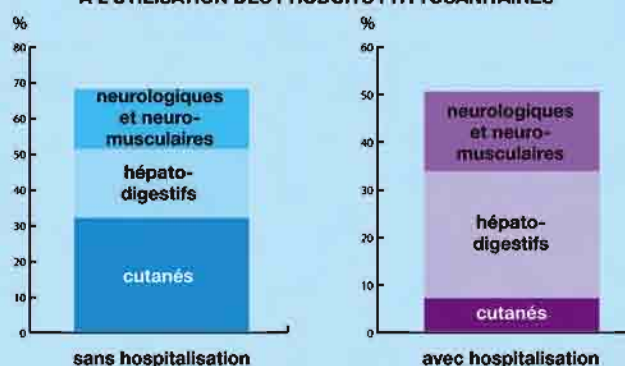
## 1) les intoxications demeurent

**Le bilan 2005-2006 confirme certaines tendances passées :**



- une imputabilité élevée des symptômes,
- un taux de réexposition au même produit toujours aussi important malgré des épisodes précédents d'intoxication,
- des symptômes principalement cutanés ou hépato-digestifs,
- une surreprésentation des signalements liés aux produits classés T+, T et Xn.

RÉPARTITION PAR NATURE DES PRINCIPAUX TROUBLES LIÉS À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



## 2) l'information est efficace

- des étiquettes plus lisibles,
- des numéros verts d'information et d'alerte systématiquement présents sur tous les bidons.

## 3) il faut du temps pour faire évoluer les pratiques



19% DES SIGNALEMENTS, 31% DES ARRÊTS DE TRAVAIL, ET 40% DES HOSPITALISATIONS

62% DES SIGNALEMENTS, 62% DES ARRÊTS DE TRAVAIL, ET 60% DES HOSPITALISATIONS

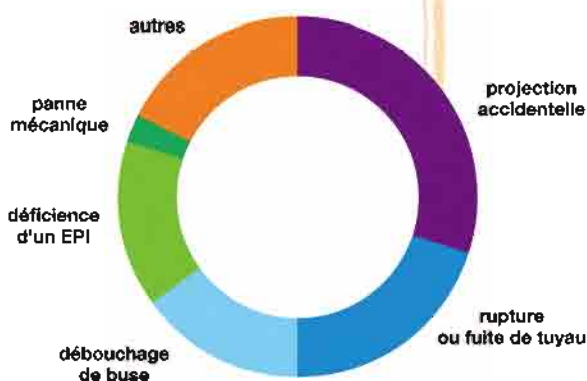


# Nous lâchons pas la pression !



## Parallèlement, on note quelques évolutions :

- moins de la moitié des signalements présentent une intervention médicale avec une baisse du nombre d'hospitalisations pouvant s'expliquer par le retrait de substances actives dangereuses,
- +
- une augmentation du nombre de signalements en viticulture, secteur qui a particulièrement bien utilisé le dispositif Phyt'attitude,
- une augmentation des signalements liés à des incidents matériels (projection accidentelle, rupture ou fuite des tuyaux, etc.) qui conduit les services de prévention à en analyser les causes (organisation des traitements, procédés, types de matériels, entretien, etc.),
- une augmentation du nombre de signalements associant plusieurs produits.



INCIDENTS RENCONTRÉS

# Créons des réflexes essentiels



▷ **avant** : chez les fabricants  
et les distributeurs,  
auprès des pouvoirs publics  
et des partenaires de la veille  
sanitaire

**informer et communiquer** systématiquement sur les produits, les nouveautés, l'état de la recherche scientifique, les observations,

**diffuser** les études, baromètres, synthèses,

**partager** les retours d'expériences des bilans nationaux de la MSA.



**Espace Santé Sécurité**  
**UTILISATION DES PHYTOSANITAIRES**

- Lunettes à Masque avec filtres adaptés A2P3
- Gants adaptés au séchage
- Combinaison adaptée aux phytosanitaires
- Bottes étanches aux produits phytosanitaires

**Phyt'attitude** Signalez-nous vos symptômes  
➤ [www.phytattitude.fr](http://www.phytattitude.fr) ou au 097 807 807

## ▷ pendant : chez les utilisateurs

- 1) lire et comprendre l'étiquette, support de connaissance de base  
**> formations + fiches de données sécurité**
- 2) préparer et vérifier le matériel en amont, l'entretenir en aval  
**> conseil auprès des MSA et des partenaires techniques**
- 3) choisir les EPI adaptés  
**> conseil auprès des MSA et des partenaires techniques**
- 4) respecter les consignes d'hygiène et de comportement, du début à la fin du traitement (y compris l'élimination des EVPP et PPNU)  
**> conseil auprès des MSA et formations**



## ▷ après : chez les professionnels de santé



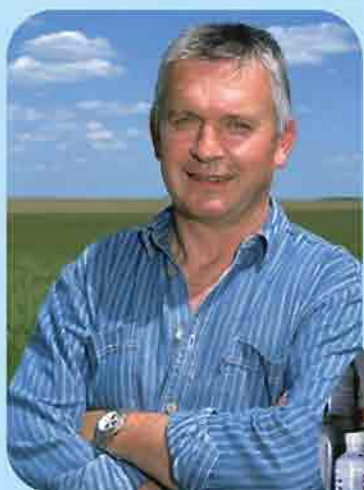
AVEZ-VOUS TRAITÉ VOS CULTURES RÉCEMMENT ?

- acquérir un réflexe simple lors de la consultation médicale : «avez-vous utilisé des produits phytos récemment ?»

**Tous acteurs, tous concernés,  
ne relâchons pas la pression !**

**Tous Phyt'acteurs car la santé n'a pas de prix !**

**Chacun est expert à son niveau, chacun  
peut exercer une vigilance particulière.  
Tous les acteurs de la chaîne participent  
à un cycle vertueux, et contribuent ainsi  
à la prévention des risques professionnels  
et à la santé publique.**



**Phyt<sup>9</sup>attitude**

*Signalez-nous vos symptômes*

N° Vert 0 800 887 887  
APPEL GRATUIT

**MSA Caisse Centrale**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet cedex

**Santé-Sécurité au Travail**

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

4 l/ha • D  
orges et av  
4 l/ha.  
pois prot  
nénopodiac  
R 22  
R 43  
R 41  
prob  
Con  
ei en C  
alez vos  
el gratu